

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 29

Artikel: Traitement hydrothérapique
Autor: Simplice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Police lausannoise du bon vieux temps.

Nos agents de police paraissent porter leur nouvel uniforme, non seulement avec agrément, mais avec un certain air de crânerie qui ne leur sied point mal.

Ce costume, qui nous paraît parfaitement réussi, a été vite agréé par la population, et fera, nous n'en doutons pas, le meilleur effet. On ne saurait d'ailleurs vouer trop d'attention à tout ce qui tend à relever le rôle, toujours ingrat, de nos agents de police, à tout ce qui tend à les faire respecter.

Nous ne sommes plus au temps des *gapions*, au temps où ces pauvres diables étaient la risée de tout le monde. Il est vrai que leur habit à gros boutons, leur grand sabre au côté et leur shako monumental ne contribuaient pas peu à les ridiculiser; aussi étaient-ils sans cesse agonisés par les gamins de Lausanne, les tapageurs nocturnes, les étudiants en liesse.

Comment lutter contre ces incorrigibles ? que pouvaient faire quelques agents de police contre tant de gens toujours trop disposés à les taquiner ?...

On sait qu'il fut un temps où l'unique poste de police était celui de la Palud et où le nombre des agents était de deux seulement, se promenant dans nos rues d'un air ennuyé, semblables à ces hommes-sandwich, utilisés pour les réclames industrielles. Plus tard, leur nombre fut porté successivement à quatre, six, huit, etc.

Le dimanche, les jours fériés, grande tenue. Aussi, dès la veille, voyait-on nos agents assis devant le poste, donner à leur baudrier une première couche de blanc de Troyes, qu'ils faisaient sécher au soleil; puis une seconde, une troisième couche, etc., jusqu'au blanc parfait.

On passait ensuite aux boutons de l'habit, qui, grâce à la *patience* et au *tripoli*, retrouvaient bien vite leur premier éclat. Des soins minutieux étaient aussi donnés à la garniture du shako.

C'est revêtus de ce costume que nos braves gardiens de la paix d'autrefois paraissaient dans les fêtes publiques, faisaient bonne garde à la porte du théâtre, les soirs de représentations, et se promenaient gravement le dimanche matin autour de nos temples durant le service religieux.

Nos vieux Lausannois racontent, de ce temps-là, une farce par trop amusante faite à nos agents pendant une froide nuit de décembre. Les étudiants de l'Académie sortant à une heure tardive d'une séance où les chopes et les verres avaient abondamment circulé, s'arrêtèrent au nombre de vingt-cinq sur la place de la Palud. Tout à coup, baissant la voix et modérant le bruit de leurs pas, ils se demandent entre eux quel bon tour ils pourraient bien jouer à nos pauvres *gapions*, profondément endormis dans leur poste.

La nuit était très calme; pas un chat dans les rues — à l'exception de nos étudiants —

pas une vitre illuminée. La Palud reposait paisiblement.

Tout à coup, nos jeunes gens remarquent au bas de la Mercerie un char de paysan chargé de soixante à quatre-vingts fagots, amenés la veille : « Voilà notre affaire ! » s'écrient-ils en s'efforçant de réprimer leur joie... nous allons les murer ! »

Et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, les fagots sont transportés devant le poste, entassés et serrés près de l'entrée comme un mur infranchissable. Pour surcroît de solidité, le char est apporté à bras, sans bruit, et appuyé contre les fagots.

Pour vingt-cinq lurons pareils, pleins de jeunesse, de force et sous l'influence de copieuses libations, ce char, c'était une allumette !...

A cinq heures du matin, les coupables, qui s'étaient retirés dans la rue Mercerie pour, de là, surveiller les événements, se reportèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville et se mirent à danser un vigoureux picolet : « Les *gapions*, les *gapions*, les *gapions*... Et voilà comme l'on danse, notre charmant picolet ! » Et accentuant de plus en plus : « Les *gapions*, les *gapions*, etc. » ; ils finirent par réveiller ceux-ci, chose fort désagréable à cette heure matinale où l'on dort si délicieusement.

Bref, nos agents bâillèrent, passèrent leurs vêtements et se dirigèrent vers la porte, persuadés que leur apparition sur le seuil suffirait pour mettre en fuite nos tapageurs.

La porte grince et s'ouvre, mais... visage de bois !

Pour le bois, il y en avait !

Le picolet des vingt-cinq avait disparu.

De nombreuses personnes furent bientôt attirées sur la place, riant à se tordre, mais ne faisant pas mine de vouloir s'aider à dégager nos prisonniers.

Ce ne fut qu'après un temps assez long, et grâce à l'intervention de l'huissier municipal, du concierge de l'Hôtel-de-Ville et de quelques complaisants citoyens que la police lausannoise put sortir de son trou.

A six heures, on transportait encore les fagots du blocus.

C'était la police du bon vieux temps.

Ici, une petite note historique :

La première ordonnance concernant le service des gardes bourgeoises à Lausanne date de 1739. Elle statuait que ce service devait se faire par tous les bourgeois et ressortissants de la ville, sans distinction d'écclesiastiques et séculiers; que toutefois ceux qui étaient appelés à faire leur tour de garde pouvaient fournir des remplaçants ou payer une contribution équivalente à ce service; que personne n'en était dispensé, excepté les veuves et les orphelins qui étaient à l'aumône.

Les communes étaient, en outre, tenues d'établir des corps d'hommes armés, désignés sous le nom de *marechaussées*, chargés de parcourir les grands chemins, alors infestés de brigands.

Une ordonnance du 29 novembre 1754 réglait d'une manière complète le nombre des maréchaussées, leurs devoirs et leurs rapports, soit avec les baillis, soit avec les autorités locales. Car, bien que ces employés fussent sous la surveillance des préposés des communes, ils étaient principalement aux ordres des baillis. Leurs fonctions consistaient à veiller sur les vagabonds, les mendians et les étrangers qu'ils trouvaient sur les routes et dans les campagnes, et à les faire sortir du pays. Les autorités communales demeuraient chargées de cette surveillance à l'intérieur des villes et des villages.

L. M.

Traitemen hydrothérapie.

Dès le matin, au jour levant,
On sonne à votre appartement:
C'est votre doucheur vigilant
Qui vous aborde en souriant,
Et d'un drap mouillé fraîchement,
Vous couvre le corps promptement,
Puis vous frictionne rudement.
Vous vous recouchez grelottant,
Et vous dormez à l'avenant.
Le lendemain, c'est différent,
Autre exercice intéressant:
Dans un maillot, comme un enfant,
On vous enferme artistement,
De façon à rendre impuissant
Tout espèce de mouvement.
Du matelas le plus pesant,
On vous couvre encore prudemment.
Ainsi logé commodément,
Vous restez ordinairement
Trois ou quatre heures seulement.
La chaleur bientôt agissant,
Et vers la tête s'élevant,
Trouble le cerveau tellement,
Qu'on pense littéralement
Toucher à son dernier moment.
Mais l'heure arrive cependant,
Qui met fin à l'amusement.
Tiré de l'étui haletant,
Cuit à point et bien ruisseant,
Dans l'eau glacée, au même instant,
On vous enfonce brusquement.
La piscine au sein complaisant,
Qui reçoit indiscrètement
Plus d'un visage différent,
Vous procure encore l'agrément
Que le nez aspire en plongeant
Le parfum d'un préoccupant.
Sorti de l'eau rapidement,
On vous frotte gaillardement.
Vous vous habillez lestement,
Pour réactionner vivement,
Chacun, au jardin, va courant,
Avec ardeur gesticulant.
On s'imaginerait vraiment,
Des aliénés gambadant
Loin des regards du surveillant.
Mais du repas l'heure sonnant,
La salle ouvre un double battant:
Chacun prend sa place et son rang
Comme on fait dans un régiment;

Et le hasard intelligent,
Pour voisin vous donne souvent
Le bavard le plus assommant,
Ou l'enfant le plus turbulent.
A table, on sert discrètement,
Pour vous soutenir seulement;
Mais ce n'est pas assurément
Par calcul ou ménagement,
C'est histoire de règlement;
Car on peut boire à tout moment,
Et sans payer de supplément,
De l'eau pure, à contentement.
De la fin au commencement,
C'est tout aussi divertissant:
Les bains froids à triple courant,
Douche à tuer un éléphant,
Le mailot qui vous cuît le sang,
La friction au premier rang;
Car, on peut le dire en passant,
On est prodigieusement
Frotté dans l'établissement.
Pour tout malade se soignant
Hydrothérapeutiquement
Voici quel est le dénoûment:
Après deux mois de traitement,
D'ennuis, d'angoisse et de tourment,
Quinze cents francs payés comptant,
On s'en retourne constamment
Plus malade qu'auparavant.

DOCTEUR SIMPLICE.

La Gritton et son relozto.

Quand y'a 'na rüa que sè trossé à voutron tsai, vo la trède et vo la portà sâi vai lo martsau, sâi vai lo charron, suivant cein que l'âi y'a à férè et vo laissi lo tsai derrâi voutra grandze; se vo z'âi 'na serraille que grincé àobin que sè démargueliounè, vo la dévissâ po la portâ vai lo serrailon et vo ne vo tzerdzi pas la porta su lo cotzon po la l'âi portâ; se voutrè chôquès ont fauta dè retacounâ, vo bailli clia qu'à lo perte ào cacapédze et vo laissi l'autro à la barqua. Mâ, se vo z'èpelliâ on tepin àobin n'ècouala, vo faut portâ totés lè brequs ào catalai po que lè rappondé avoué dâi clious et dâo dzi; se vo trossi lè mans à voutron relozto, vo traci avoué l'uti tsi lo relogeu po que vo z'ein remetté dâi nâovès; enfin quiet, l'est tot coumeint quand vo z'âi on perte à voutron tû dè tsaussé, vo faut lè portâ ào cosandâi avoué le morcè po boutsi lo perte.

Ne faut don pas férè coumeint clia bouna vilha que vê vo dère.

N'y a pas onco grantein, on veyâi pas atant dè clia novalles peindulès coumeint on a ora, que n'ont min dè pâi, mâ l'âi avâi dein quasutî lè ménâdzo dè clia bons vilho relozto, avoué dâi galai botiots ein couleu ào coutset dâo cadran, pu l'aviont lè dou mâ, que pésavant bien tsacon trai livrè, que resseimblâvant à dou gros sâocessons peindus ào bet dè dué cordelettes et que fallâi remontâ quand l'arrêvânt à râ lo plânti. Clia vilho relozto aviont assebin lo balanci avoué la leintellie qu'allâvè cévè et lévè et qu'on ouïssai martsî du quie devant; adon quand fiaisant lè z'hârè, lè mâ veginvant tsau pou avau et cein fasâi gr-r-r... din! gr-r-r... din! gr-r-r... din! qu'on arâi djurâ on moué dè pierres que décalâvont avau on tsâblio¹. L'est cein que no z'amusâvè quand n'étiant gosse!

Pu y'avai assebin dè clia relozze qu'aviont dâi tiêces, grosses coumeint la maitî d'on boufet; clia z'iquie étiot bin dè pe ballès et cotâvont bin mè què lè z'autro; mâ, du la révèjon, on n'ein fâ perein dinse.

Onna bouna vilha dâo Payi d'Amont avâi ion dè clia relozze que martsivè adrai bin, mâ vouaique qu'on dzo que le vâo alla vairé se l'étai l'hâoré dè férè lo café, m'einlêvine se ne trâvè pas lo relozze arrêtâ et se peinsâvè que binzu lè bouébo aviont éta fomessi après

lo balanci. L'eût bo coudhi lo reimbriyai avoué la man, mâ mottâ l'allâvè bin dou ào trai iadzo cévè et lévè et s'arrêtâvè adè.

— Paret que y'a oquie, sè peinsâvè la vilha. Adon, lè décrotsè lo balanci et tracè tsi lo relogeu.

— Vo faut mé raquemoudâ cein, se vo plié, se l'ai dese.

— Mâ, ma pourra tanta Gritton, l'ai fe lo relogeu, que volâi-vo que vo raquemoudéyè cein, cé balanci est bo et bon, l'est voutron relozto qu'a oquie, vo faut allâ lo mè quer!

— Na! na! l'ai repond la vilha Medâise², lo relozto n'a rein dè mau, l'est cé afférè que ne vao rein mé breinlâ!

C. T.

Prendre l'occasion aux cheveux.

Voici la curieuse origine de cette locution populaire, si fréquemment employée, et par laquelle on exprime l'idée qu'il ne faut pas laisser échapper le moment favorable de faire une chose, le saisir juste quand il se présente. Cette locution vient de ce que les anciens représentaient l'Occasion sous la figure d'une femme qui n'avait point de cheveux derrière la tête; ils voulaient exprimer par là qu'une fois qu'on l'avait laissée passer, il n'était plus possible de la saisir. Nous citerons, à l'appui, cette inscription sur une statue de l'Occasion, tirée de l'*Antologie*:

« Quel est l'artiste qui t'a faite? — Un Sicyonien. — Quel est son nom? — Lysippe. — Toi-même, qui es-tu? — L'arbitre suprême de toute chose, l'Occasion. — Pourquoi te tiens-tu ainsi sur la pointe du pied? — Je ne me fixe jamais davantage. — Pourquoi t'a-t-on mis des ailes aux pieds? — Parce que mon vol devance le vent. — Pourquoi ce rasoir à ta main? — Pour montrer aux hommes que je suis plus tranchante qu'un glaive. — Et cette chevelure qui descend si longue sur ton front? — C'est pour être facilement saisie par le premier qui me rencontrera. — Tu n'as pas un seul cheveu derrière la tête? — C'est afin que nul de ceux qui m'auront une fois laissée échapper ne puisse me ressaisir dans mon vol.

— Pourquoi l'artiste qui t'a sculptée t'a-t-il placée sous ce portique? — Etranger, c'est pour t'instruire. »

L'endroit et l'envers.

Amoureux, vous vous risquez à raboter un quatrain pour votre blonde.

Les deux premiers vers, ah! parbleu, ça marche comme sur un railway:

O blonde enfant, si tu savais

Combien pour toi mon cœur palpite!

C'est adorable!... vous êtes ravi; il vous semble déjà que Pégase a élu domicile dans votre cerveau.

Voilà l'endroit.

Mais, les deux autres vers!... Ah! c'est là le hic!

Vous suez à tremper plusieurs gilets de flanelle et, au bout de trois heures d'efforts, vous n'avez trouvé que ces deux rimes:

... marmite,

... navets.

que vous ne pouvez décentement introduire dans un quatrain inspiré par le petit dieu Cupidon.

Voilà l'envers.

Vous vous mariez dans l'espoir d'avoir un ou deux enfants.

Voilà l'endroit.

Seulement!... il vous en arrive huit.

Voilà l'envers.

¹ *Tsâblio*, dévaloir, long couloir rapide dans lequel on fait glisser le bois dès la forêt pour l'amener à portée de char.

² *Meddi*, surnom donné aux habitants du Pays-d'Enhaut.

Vous avez un beau bâbâ rose et un superbe pantalon de piqué blanc.

Un soir que vous n'avez rien à faire, vous prenez le bâbâ rose et vous le faites sauter et faire à *dada* sur le pantalon blanc.

O bonheur de la paternité!...

Voilà l'endroit.

Mais dix minutes après vous en avez assez et vous posez par terre le beau bâbâ rose qui, en sautant sur le pantalon blanc...

O réalisme!... le beau bâbâ est toujours rose, mais le pantalon n'est plus blanc.

Voici l'envers.

Entre nous, bien entendu !

La concurrence est grande aujourd'hui, et pour tout le monde. Dans un article consacré aux temps difficiles que traversent les médecins, le docteur G. Daremberg raconte, à peu près en ces termes, la jolie histoire que voici.

Il y a quelques années, il se trouvait à Menton. Sur la Grande-Place, un charlatan, du haut de sa voiture dorée, débitait son boniment dans un délicieux italien, pur comme la langue d'un beau livre. Derrière lui, un orchestre, habillé à la houzarde, faisait entendre, après chaque période, une musique endiablée. Le docteur Daremberg, charmé par la parole élégante de ce charlatan, ne s'expliquait pas qu'un homme aussi distingué pût ainsi vendre, sur un char de saltimbanque, des pots de pomade contre le rhumatisme.

A l'heure du déjeuner, le charlatan descendit de sa voiture et entra à l'hôtel voisin. M. Daremberg l'y suivit, se plaça à côté de lui à table, et, par quelques flatteries, l'amena aux confidences. Le marchand ambulant lui raconta alors que, reçu docteur d'une Faculté italienne, il avait végété pendant une dizaine d'années. La misère étant venue, il s'associa à une somnambule. Les affaires marchaient; il put, successivement, s'acheter une voiture, des chevaux, un orchestre et des pots de pomade. Dans cet équipage, il parcourait le littoral méditerranéen et gagnait beaucoup d'argent.

« Mais surtout, cher confrère, ajouta-t-il, se penchant à l'oreille de son interlocuteur, je vous en prie, ne dites pas que je suis médecin; je ne vendrais plus un seul pot de ma pomade. »

Conte jaune pâle.

Georges et Clémentine n'étaient ni frère ni sœur, ni cousin ni cousine, ni même parents. Ils n'avaient de commun qu'une cruelle infirmité qui leur était venue de naissance: bossus l'un et l'autre horriblement, cela donnait aux deux enfants un triste air de ressemblance.

Les parents étaient voisins.

Dans le quartier où ils habitaient, les deux petits infirmes étaient très connus et très pris en pitié. Chacun les plaignait, et plaignait aussi les parents.

Clémentine avait dix-sept ans; Georges en avait quinze. Mais ils étaient l'un et l'autre de si petite taille; leurs membres étaient si grêles en proportion de leur buste; si grosses étaient leurs têtes au teint jaune et souffreteux, qu'ils ressemblaient, les pauvres, à ces ridicules magots de porcelaine au chef branlant, que les marraînes donnent à leurs petits filleuls pour leurs étrènes, quand ils ont été sages, et même quand ils ne l'ont pas été.

Dans leur figure, à tous les deux, jaune et blême étrangement, les yeux seuls brillaient, des yeux d'êtres faibles et malades, des yeux de craintifs qui sentent leur faiblesse.

Les maisons de leurs parents étaient presque contigües; aussi arrivait-il qu'ils se croisâient dans la rue, souvent. Les regards de l'un, alors, allaient à l'autre sympathiquement. Puis ils passaient, chacun emportant avec soi un petit chaud au cœur d'avoir rencontré son misérable sosie, et, à cause de cela se sentant moins seul et moins ridicule.

Les parents de Georges étaient riches; et il était leur unique héritier. Clémentine était l'unique héritière de parents riches aussi.